



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/36
31 mai 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

PROPOSITION DE PROJET : DOMINIQUE

Ce projet comprend les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche) PNUD et PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Dominique

(I) TITRE DU PROJET		ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC		PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)			ANNEE: 2009	
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)								ANNEE: 2009			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération	Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs à doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle	Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien				QPS	Non QPS	
CFC											0.
CTC											0.
Halons											0.
Methyl											0.
Others											0.
TCA											0.

(IV) DONNEES DU PROJET			2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	0.8	0.2	0.2	0.2	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	0.7	0.2	0.2	0.2	0.	
	PNUD	Coûts de projet	40,000.	45,000.	12,000.	6,000.		103,000.
Couts de projet (\$US)		Coûts de soutien	3,600.	4,050.	1,080.	540.		9,270.
	PNUE	Coûts de projet	35,000.	45,000.	21,000.	13,000.		114,000.
		Coûts de soutien	4,550.	5,850.	2,730.	1,690.		14,820.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	75,000.	90,000.	33,000.	19,000.		217,000.
		Coûts de soutien	8,150.	9,900.	3,810.	2,230.		24,090.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	75,000.	0.	123,000.	0.		198,000.
		Coûts de soutien	8,150.	0.	13,710.	0.		21,860.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet					19,000.	19,000.
		Coûts de soutien					2,230.	2,230.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le PNUE, en qualité d'agence d'exécution principale, propose à la 61^e réunion du Comité exécutif, au nom du gouvernement de la Dominique, une demande de financement de la quatrième tranche du projet de plan de gestion de l'élimination finale des CFC pour la somme totale de 13 000 \$ US, plus les coûts d'appui à l'agence de 1 690 \$ US pour le PNUE, et de 6 000 \$ US, plus les coûts d'appui à l'agence de 540 \$ US pour le PNUD. La proposition est accompagnée du rapport périodique sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination finale en 2007, 2008 et 2009, ainsi que du programme de mise en œuvre de 2010.

Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé le plan de gestion de l'élimination finale pour la Dominique à sa 48^e réunion, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays avant la fin de 2009. Le Comité exécutif a approuvé en principe la somme totale de 217 000 \$ US, plus les coûts d'appui à l'agence de 24 090 \$ US pour ce projet. A cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé la somme de 35 000 \$ US, plus les coûts d'appui à l'agence de 4 550 \$ US pour le PNUE, et de 40 000 \$ US, plus les coûts d'appui de 3 600 \$ US pour le PNUD, pour la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale. La 56^e réunion du Comité exécutif a approuvé les deuxième et troisième tranches pour la somme totale de 66 000 \$ US, plus les coûts d'appui de 8 580 \$ US pour le PNUE, et de 57 000 \$ US, plus des coûts d'appui à l'agence de 5 130 \$ US pour le PNUD.

Rapport périodique sur la mise en œuvre des deuxième et troisième tranches du plan de gestion de l'élimination finale

3. L'application des lois et des réglementations sur les SAO, pour l'ensemble des substances, s'est poursuivie après l'approbation des deuxième et troisième tranches. L'Association des techniciens en réfrigération et en climatisation a été fondée et constituée en société en vertu de la Loi sur les sociétés de la Dominique le 19 mai 2009. Au total, 49 agents de douane ont été formés et 22 techniciens en entretien d'équipement de réfrigération ont été accrédités et ont reçu des outils pour l'entretien. D'autres pièces d'équipement et outils ont été achetés et seront livrés en août 2010. Le code des bonnes pratiques d'entretien a été développé et édité sous forme de livret de référence facile à utiliser pour les techniciens. Des consultants locaux ont été embauchés afin de mettre en œuvre les activités proposées dans le plan de gestion de l'élimination finale.

4. La somme de 198 000 \$ US avait été approuvée à ce jour en avril 2010, et une part de 160 000 \$ US de cette somme avait été décaissée ou engagée. Le solde de 38 000 \$ US sera décaissé en 2010.

Plan d'action de la quatrième tranche du plan de gestion de l'élimination finale

5. Le gouvernement de la Dominique s'engage à mettre en œuvre les activités suivantes dans le cadre du quatrième programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale : examen de la réglementation sur les SAO afin de soutenir une économie fondée sur une consommation nulle de CFC et intégration des mesures de réglementation sur les HCFC, offre d'identifiants supplémentaires de frigorigènes aux techniciens, soutien supplémentaire à l'Association des techniciens en réfrigération et en climatisation, et maintien de l'application du code de bonnes pratiques chez les techniciens. Il est également proposé de développer la capacité des agents de douane à surveiller et à contrôler le commerce des SAO afin de prévenir le commerce illicite. Il y aura également des activités de surveillance et d'évaluation.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. Le gouvernement de la Dominique fait état d'une consommation nulle de CFC depuis 2007. Le PNUE a indiqué que le gouvernement de la Dominique pourra maintenir une consommation nulle de CFC en 2010 et au cours des années qui suivront grâce à l'application du système de permis des SAO (interdiction d'importer des CFC à partir d'août 2006), au soutien supplémentaire aux techniciens et à l'adaptation des systèmes de réfrigération à base de CFC à des frigorigènes sans CFC.

7. Prenant note que le Comité exécutif, à sa 57^e réunion, avait approuvé le financement de la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC, il a été suggéré que le gouvernement soit conseillé, au cours de la dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale, sur les mesures à prendre pour faciliter l'élimination des HCFC en Dominique. Le PNUE et le PNUD ont répondu en précisant que les récentes activités de formation des techniciens en réfrigération et en climatisation, et des agents de douane, portaient également sur les HCFC, afin d'aider le pays à satisfaire à ses obligations en vertu du Protocole de Montréal.

RECOMMANDATION

8. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre des deuxième et troisième tranches du plan de gestion de l'élimination finale des CFC en Dominique;
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre de 2010 associé à la quatrième tranche;
- c) Demande au gouvernement de la Dominique, avec l'assistance du PNUE et du PNUD, de remettre un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la quatrième et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale avant la 63^e réunion du Comité exécutif.

9. Le Secrétariat recommande également l'approbation générale du plan de 2010 associé à la quatrième et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale pour la Dominique, et des coûts d'appui connexes, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche)	13 000	1 690	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche)	6 000	540	PNUD

- - -